Assistantes maternelles agréées

Ce sont des professionnelles de la petite enfance, agréées par la Présidente du Conseil Départemental après avis des services de la Protection Maternelle et Infantile.

La commune de Liancourt compte une trentaine d'assistantes maternelles agréées.

Ce mode de garde individuel permet de définir des prestations sur mesure, adaptées aux besoins de chaque famille. Un contrat de travail est établi entre les parents et l'assistante maternelle.

L'annuaire des assistantes maternelles agréées est disponible sur le site du Conseil Départemental de l'Oise.

+ d'infos
Annuaire des assistantes maternelles agréées